

POUR NOUS SUIVRE:

FEETS



@FeetsFO



facebook.com/Feets.FO

FO
la force syndicale

Fédération
Équipement
Environnement
Transports
Services

Équipement, Environnement, Transports, Services
La FEETS-FO appelle à la grève le 31 mars 2016

ENOUGH IS ENOUGH!¹

Le sketch se poursuit sur le projet de loi Travail mais il ne fait pas rire, et c'est même un bide. Après la menace du 49-3, le ton autoritaire et l'air de donneur de leçon, après l'insupportable temps de la « pédagogie » où nous avons été traités comme des ânes, le gouvernement a quelque peu changé d'attitude.

Il faut dire que la mobilisation du 9 mars 2016 a été une franche réussite!

Exit donc la rigidité des premiers jours, le gouvernement tente désormais de « dealer » pour faire passer un texte qui bien que revisité n'en garde pas moins son orientation ultra-libérale (nous reviendrons plus bas sur les mesures qui sortent, celles qui rentrent, celles qui changent mais en quoi et pourquoi ce « nouveau projet » n'en demeure pas moins inacceptable.

Le Premier Ministre « deale » donc, mais avec les mauvaises personnes!

Et pour cause, il négocie avec ceux qui n'étaient pas dans la rue, avec les éternels « a-priori-d'accord ».

Ce faisant, Monsieur Valls tente d'enrayer la mobilisation et d'éviter qu'elle ne s'étende. Et on croirait même assister à un mauvais vaudeville tant la partie semble écrite d'avance: pour faire passer un projet de loi libéral pépère, le gouvernement y ajoute quelques points extrêmes sur lesquels il est prêt à céder (si jamais ça passe alors tant mieux!), des syndicats-amis montrent les griffes, le gouvernement lâche ces fameux points et le tour est joué! Les syndicats-amis se targuent de nous avoir fait éviter le pire, auto-congratulent leur syndicalisme « de dialogue » et le gouvernement a fait passer sa pilule ni vu ni connu!

Et pour assurer le coup encore mieux, le gouvernement a même tenté la fausse promesse à la jeunesse (il n'en est plus à une près) avec deux nouveautés:

- Rendre la Garantie Jeunes² universelle en 2017: revendication de Force Ouvrière, cette annonce ressemble à une fausse promesse lorsque l'on sait qu'elle a, faute de moyens, pris deux ans de retards sur son déploiement débuté fin 2014 et que son financement, en grande partie issu des fonds européens, est remis en cause...
- Des droits à la formation supplémentaires pour les jeunes décrocher dans le cadre du Compte Personnel d'Activité (CPA): sur ce point, l'Etat s'y était déjà engagé pour 2015 dans le cadre du Compte Personnel de Formation...

Oui... Et bien Non! Nous resterons mobilisés contre ce projet.

¹ Equivalent anglais de « Bordel ça suffit!!! »

² La Garantie Jeunes, c'est un accompagnement et une allocation équivalente au RSA pour les jeunes de moins de 25 ans les plus précaires (le RSA ne concerne pas les moins de 25 ans). Le dispositif devait initialement concerner 100 000 jeunes par an à compter du 1er janvier 2016. A ce jour, l'objectif est loin d'être atteint...

Les « corrections »:

- Barème des indemnités prud'homales rendu indicatif,
- Retrait du droit pour l'employeur d'une TPE/PME d'appliquer le forfait jour,
- Modulation du temps de travail soumise à un accord de branche si la durée dépasse un an,
- Non remise en cause des astreintes et du repos quotidien.

De l'autre côté, le licenciement économique reste facilité, la rémunération des heures supplémentaires réduite, et surtout la hiérarchie des normes inversée.

La hiérarchie des normes, c'est la pyramide d'application de la loi, qui veut que le code du Travail prime sur tout accord négocié à un niveau inférieur, que ce soit dans le secteur professionnel (la « branche »), l'entreprise ou même l'individu avec son contrat. C'est le principe que la loi, votée par les élus de la République, pose un socle commun, que chacun est libre d'améliorer par accord.

Demain, la loi sera une indication, que chacun sera libre de dégrader par accord. Mais des accords signés dans quelles conditions?

Le gouvernement et ses syndicats-amis qui tentent de vendre cette disposition arguent qu'il s'agit de donner plus de poids à la négociation locale, au plus près des « besoins de l'entreprise et des salariés ». Ce serait donc donner plus de pouvoir aux syndicats.

Que nenni! Cela relève d'une vision théorique du dialogue social!

Dans la vraie vie, il est rare que l'employeur donne quelque chose qui coûte (augmentation de salaire par exemple, amélioration des conditions de travail, augmentation des mesures de sécurité, etc.) sans qu'il faille se battre pour l'obtenir. C'est ça le réalisme! Être dans la réalité, c'est être conscient que sur le terrain, les syndicats et les salariés qu'ils représentent sont plus que jamais exposés au chantage à l'emploi.

Au final, inverser la hiérarchie des normes, c'est donner plus de pouvoir à l'employeur, c'est remettre en cause les lois de la République, c'est exposer les travailleurs à l'unique loi que connaît le libéralisme: celle du plus fort.

Cette remise en cause des fondements de notre droit du Travail doit inquiéter tous les travailleurs, privés comme publics. D'une part, il est une habitude que toute remise en cause des droits des salariés du privé préfigure celle du public (au passage, toujours en tentant d'opposer les uns et les autres) et d'autre part, il s'agit de mettre un terme à la dynamique libérale de ce gouvernement de « gauche ».

Mettre fin à ce projet de loi, c'est poser une exigence forte de progrès social. C'est donner du poids à l'ensemble des revendications sociales que nous portons, aussi bien dans le privé que dans le public. C'est donner, ensemble, de la force aux revendications de chacun.

Jeudi 17 mars 2016, la ministre de la fonction publique a annoncé la revalorisation du point d'indice (base de calcul du salaire des agents publics) de 1,2%, après 6 ans de gel...

Inutile de dire que c'est plus qu'insuffisant: c'est bien loin de la simple compensation de la perte de pouvoir d'achat de 8% depuis 6 ans!

Il est temps de se mobiliser tous ensemble et bloquer la «machine» !

La FEETS-FO invite donc tous les salariés, du privé comme du public, à faire grève le 31 mars 2016!